

**Public visé par la formation**

Toute personne titulaire d'un CACES® R 382, arrivant à échéance et/ou utilisant régulièrement des engins de chantier, de travaux publics ou de terrassement HORS PRODUCTION et devant repasser le CACES®.

**Pré-requis**

Permis VL souhaité.

Aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite des engins.

**Objectifs de la formation**

Acquérir le professionnalisme nécessaire pour utiliser en sécurité les engins de chantier, de travaux publics et obtenir le **CACES® R 482**.

**Moyens et méthodes pédagogiques**

Formation en présentielle.

L'aller retour « théorie – pratique » est la modalité choisie : alternances d'apports théoriques et mises en situation pratique.

**Évaluation de la formation / Sanction de la formation**

Examen des connaissances théoriques et pratiques, acquises au cours du stage (*théorie : QCM – Pratique : exercices pratiques*).

Délivrance du **Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®)**. *Examen réalisé par notre organisme qualifié et certifié « Testeur CACES® »*.

Délivrance d'une attestation de formation individuelle et d'une autorisation de conduite pré-remplie.

# CONTENUS DE LA FORMATION

---

## Durée de la formation et modalités d'organisation :

### Durée :

10 heures 30

### Horaires :

08h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30

### Lieu(x) :

IFTS Nice Saint Isidore\*

Sites de l'entreprise

Sites de la Mairie...

### Dates :

interentreprises : cf. calendrier annuel

intra : à définir

Groupe de 1 à 6 personnes

### Formateurs/testeurs principaux :

Formateurs spécialisés en santé et sécurité au travail (*expérience dans le domaine : minimum 6 ans*).

Notre organisme est certifié testeur CACES® par DEKRA Certification (n° D-524-09).

## ENSEIGNEMENT THEORIQUE :

- Connaissances générales, rôle et responsabilités du constructeur, employeur, conducteur
- Technologie des engins de chantier
- Principaux types d'engins de chantier, les catégories de CACES®
- Règles de circulation applicable aux engins de chantier, signalisation, circulation sur chantier et sur voie publique
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage des engins de chantier

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

- Description des engins et des principaux organes
- Vérifications journalières et préparatifs de mise en route
- Entretien périodiques
- Actions à entreprendre avant le chargement des engins sur un porte char
- Déplacements des engins dans des conditions difficiles
- Les règles de chargement des engins sur un porte char
- Les principes d'arrimage des engins avec le matériel nécessaire
- Les règles de déchargement des engins d'un porte char
- Réalisation de rapport de constatation d'anomalies diverses

## VERIFICATIONS DES CONNAISSANCES suivant procédure CACES®<sup>1</sup>

---

### <sup>1</sup> DESCRIPTIF DETAILLE :

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Date enregistrement : 31/01/2025

- ✓ CACES® R 482 cat. A : Engins compacts – RS7040
- ✓ CACES® R 482 cat. B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel – RS7041
- ✓ CACES® R 482 cat. C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif – RS7044
- ✓ CACES® R 482 cat. F : Chariots de manutention tout-terrain – RS7049
- ✓ CACES® R 482 cat. G : Conduite hors production des engins – RS7023

\* Nos locaux et nos services sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable.  
Merci de nous contacter.